



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

La demande d'autorisation d'exploiter déposée concerne l'agrandissement d'une société, et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné ci-après.

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	Références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
EARL CHRISTIAN DILIGENT	10200233	POLISOT	00 ha 79 a 30 ca	ZA 9	DILIGENT CHRISTIAN	18/12/20

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : www.aube.gouv.fr)
Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes.
Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

La demande d'autorisation d'exploiter déposée concerne l'agrandissement d'une société, et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter, les terres ne sont pas libres de location.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné ci-après.

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	Références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
SCEA LES EPINATTES	10200234	GUMERY	93 ha 89 a 40 ca	ZD51 – ZE23 – ZH1 – ZI5 – ZK15	CANIVET CLAUDINE LAMOTTE XAVIER MIMARD ROLLAND MAIRIE DE GUMERY MARAUULT DENISE SILVAIN CLAUDE	18/12/20
		LA MOTTE-TILLY		ZB12 – ZB13 – ZB14 – ZB15 – ZB16 – ZB17 – ZB18 – ZB20 – ZB21 – ZB22 – ZB79 – ZB97		
		TRAINEL		ZP21		
		NOGENT-SUR-SEINE		OE46 - OE47		
		BABY		ZA17 – ZA2 – ZA3 – ZB38 – ZB39 - ZB71		
		PERCENEIG E		WO15 – WP24 – WP25 – WS51 – WS53 – WV11		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : www.aube.gouv.fr)
Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes.
Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.